



La Ville de La Louvière engage un(e) architecte à temps plein pour le service « Aménagement normatif - Urbanisme » du département Cadre de Vie

Ce service est chargé :

- de la gestion des permis d'urbanisme, déclaration, permis de lotir, permis de gestion des snacks et friteries, certificats d'urbanisme n°1 et n°2
- de la gestion des infractions urbanistiques
- de l'application et de la révision des documents légaux en matière de prescriptions urbanistiques

Les missions

- Gestion des permis d'urbanisme, permis de lotir, permis de gestion des snacks et friteries, certificats d'urbanisme n°1 et n°2, déclarations, articles 90
- Gestion des dossiers d'infractions
- Indication des implantations
- Rencontre d'information des citoyens et des architectes
- Contrôle du respect de la Performance Energétique du Bâtiment
- Participation à la CCATM
- Rédaction des courriers techniques
- Rédaction des certificats d'urbanisme n°1

Le profil

- ✓ **Vous êtes titulaire d'un master/licence en Architecture (enseignement supérieur de type long – Stage accompli) ou d'un titre réputé équivalent** (Il est à noter que les candidats porteurs d'un diplôme délivré par un pays étranger, devront présenter à la date limite fixée pour le dépôt des candidatures, une attestation justifiant l'équivalence dudit diplôme au titre belge requis pour l'emploi à conférer)
- ✓ Vous avez de très bonnes aptitudes à la communication tant orale qu'écrite, aptitude de présentation en assemblée
- ✓ Vous utilisez les programmes informatiques usuels ainsi que le programme de dessin Autocad, les programmes informatique de cartographie,...
- ✓ Vous possédez de bonnes aptitudes à la gestion du stress et des conflits
- ✓ Vous possédez le permis B

Nous vous offrons :

Un contrat à durée déterminée d'un an avec période d'essai de 6 mois, à temps plein (possibilité de contrat à durée indéterminée à l'issue de ce contrat)

Un salaire minimum de 2.701,19 € (mensuel brut indexé) en fonction de votre expérience, sur base de l'échelle barémique A1

Intéressé (e) ?

Envoyez votre candidature motivée et votre curriculum vitae au :
Service GRH
Hôtel de ville
Place Communale
7100 La Louvière

Votre candidature doit comprendre une copie du diplôme (et de l'attestation d'équivalence, le cas échéant).

L'envoi de votre candidature par courriel à l'adresse emploi@lalouviere.be est vivement encouragée (veuillez indiquer en objet la fonction pour laquelle vous posez votre candidature). Dans ce cas, toute correspondance ultérieure se fera sur ce mode uniquement.

La date limite de dépôt de votre candidature est fixée au 12/09/2010.

L'examen consiste en :

- une épreuve écrite de mise en situation professionnelle comportant au moins: la synthèse et le commentaire critique d'une conférence portant sur un sujet d'ordre général ou technique ou communal (prise de notes autorisée) et/ou l'analyse d'un cas précis en rapport avec le poste à pourvoir (documentation mise à disposition si nécessaire) et/ou des questions théoriques en rapport avec la fonction à exercer, portant sur la qualification exigée dans l'avis d'appel et/ou sur des matières générales comme par exemple la sécurité et le bien-être au travail, l'organisation communale, la législation sur l'urbanisme et l'aménagement du territoire, la législation sur les marchés publics, la mobilité,...

- un entretien oral visant à évaluer les compétences professionnelles du candidat ainsi que ses capacités managériales au travers d'une analyse de cas pratique, voire au besoin ses capacités en matière de gestion de projets.

Les candidats ayant obtenu au moins 50% à l'épreuve écrite, seront invités à participer à l'épreuve orale. Pour être déclarés lauréats de l'examen, les candidats doivent obtenir au moins 50% des points à chaque épreuve et au moins 60% des points pour l'ensemble des épreuves.

Il est à noter que les lauréats pourront être invités à présenter un test de personnalité en fin de procédure.

Un extrait de casier judiciaire pourra vous être réclamé au cours de la procédure de recrutement.

Vous devez absolument être titulaire du diplôme mentionné, dans le domaine précisé . Tout autre diplôme d'un niveau inférieur ou supérieur ne permettra pas de prendre votre candidature en considération.

D'éventuels renseignements complémentaires sur la fonction peuvent être obtenus auprès de Madame Silvana RUSSO, Directrice du département Cadre de Vie, au 064/27.80.07